



Financé par  
l'Union européenne



REGION REUNION  
www.regionreunion.com



## FICHE PROJET

RÉGION RÉUNION

# FAIRE

FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL  
POUR LES ENTREPRISES

LA RÉGION RÉUNION LANCE LE FONDS D'INVESTISSEMENT  
**#FAIRE REUNION**, FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE,  
ET MOBILISE 44,8 MILLIONS D'EUROS POUR FINANCER  
LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES

3 DÉCEMBRE 2024

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE EN PLACE DE  
#F.A.I.R.E entre, d'une part, La Banque Française Commerciale  
Océan Indien, La Caisse d'Épargne CEPAC, La BRED Banque  
populaire et d'autre part, le Fonds européen d'investissement



INFORM A OU !



# LE NOUVEAU FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION RÉUNION

Dans le cadre du déploiement de la #nouvelle économie, la Région Réunion signe un accord avec le Fonds européen d'investissement (FEI) pour la mise en place d'un Fonds d'aide à l'investissement visant à accélérer le développement des entreprises réunionnaises.

## Une initiative régionale pour combler les lacunes du marché financier local

L'initiative de la Région Réunion est née de la nécessité de combler les lacunes du marché financier réunionnais, en particulier en ce qui concerne **l'accès limité aux prêts bancaires pour les petites et moyennes entreprises (TPE-PME)** et les difficultés persistantes comme **le manque de fonds propres et les difficultés de trésorerie.**

### LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS DE L'ÉVALUATION EX ANTE<sup>1</sup>

**Le choix du recours à ce type d'instrument par la Région Réunion répond aux préconisations de l'évaluation ex ante du Programme Opérationnel FEDER-FSE+ Réunion pour la période 2021-2027. Cette étude, réalisée par le cabinet Ernst & Young et la Banque européenne d'investissement (BEI), a permis de déterminer les contours du dispositif et des instruments financiers à mettre en œuvre aux vues des défaillances du marché en matière d'accès au financement pour les entreprises.**

<sup>1</sup> L'évaluation ex ante est disponible sur le site Internet de la nouvelle économie.

## Un Fonds de 44,8 M€ financé par le FEDER

Le dispositif #FAIRE RÉUNION élaboré par la Région Réunion et alimenté par les fonds européens, prévoit de mobiliser 44,8 M€ de Fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) du Programme FEDER-FSE+ Réunion 2021-2027 dans la mise en œuvre de deux instruments financiers dont les entreprises réunionnaises éligibles pourront bénéficier.



## La BEI & le FEI : partenaires privilégiés pour la gestion du Fonds

La Région Réunion a choisi de confier au Fonds européen d'investissement (F.E.I.) qui est une filiale de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.), partenaires financiers de confiance, le mandat de gestion du nouveau Fonds. Du fait de leur expérience en matière de gestion des fonds européens et de contrôle de ce type de dispositif ainsi que de par leur connaissance du milieu bancaire, ces opérateurs sont **les mieux à même de gérer ce fonds unique à La Réunion**, au carrefour de l'initiative publique et du secteur privé.

**Un engagement commun de la Région Réunion et de l'Europe pour la promotion de la croissance économique et l'encouragement de l'innovation à La Réunion.**



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER

# LES OBJECTIFS DE LA CRÉATION DU FONDS

La création de #FAIRE Réunion vise à renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME, et la création d'emplois dans les TPE-PME.

## Un dispositif qui répond à un besoin de financement des entreprises locales

Avec les difficultés liées à l'inflation et la situation post-crise sanitaire qui entraînent des tensions d'approvisionnement et une augmentation des prix des matières premières, les entreprises ont un accès au crédit plus compliqué avec des taux à la hausse. **Le manque de fonds propres et les difficultés de trésorerie s'ajoutent aux freins de développement** et de croissance des TPE et PME réunionnaises. La création de ce fonds aura vocation justement à permettre aux entreprises locales de disposer d'un accès au crédit bancaire à des taux privilégiés.

## Un outil en + complémentaire aux subventions publiques

Conformément au déploiement du plan de développement régional « la nouvelle économie » et du Programme Opérationnel Européen, la Région Réunion a mis en place en 2023, 58 dispositifs d'aide en faveur des entreprises, en majeure partie des subventions.

Le Fonds #FAIRE Réunion vient non seulement compléter la palette de ces outils existants mais également la diversifier en facilitant l'octroi de prêts bancaires aux entreprises et en favorisant le développement du capital-risque à La Réunion.



## À travers la mise en place de ce dispositif, la Région Réunion intervient pour :

**RÉPONDRE EFFICACEMENT  
AUX BESOINS DE FINANCEMENTS  
DES PME RÉUNIONNAISES**

NON COUVERTS PAR LE MARCHÉ.

**SOUTENIR ET FACILITER L'ACCÈS  
AU FINANCEMENT**

DES PME RÉUNIONNAISES.

**FAVORISER UN EFFET DE LEVIER  
SUR LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS**

AFIN D'ACCOMPAGNER EFFICACEMENT  
LES PME RÉUNIONNAISES DANS LE  
FINANCEMENT DE LEURS PROJETS.

**CONTRIBUER À LA STABILISATION  
ET À LA CRÉATION D'EMPLOIS**

SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL.

**METTRE EN ŒUVRE DES FORMES  
DE FINANCEMENT RENOUVELABLES**

RENDANT UN TEL SOUTIEN PLUS DURABLE  
SUR LE LONG TERME.



# LE FONCTIONNEMENT DE #FAIRE RÉUNION

Le Fonds prévoit la mise en œuvre de deux outils distincts avec des cibles d'entreprises privilégiées, pour financer des investissements en matériel, immatériel & trésorerie :

## L'instrument de prêt

Permet à une TPE-PME d'accéder à des prêts bancaires pour lesquels elle n'aurait pas été éligible sans le dispositif d'adossement des ressources offert par le Fonds, qui permet d'abaisser le risque pour la banque. Cet outil structurellement implique une forte réduction des taux et des garanties demandées, ce qui constitue un avantage important dans le contexte actuel.



### TPE-PME RÉUNIONNAISES

MOINS DE 10 SALARIÉS À TOUT STADE DE MATURITÉ

10 SALARIÉS & PLUS AVEC MOINS DE 3 ANS D'ANCIENNETÉ

## L'instrument de co-investissement

Permet à une entreprise qui souhaite se développer ou innover de faire appel à une société d'investissement local pour financer son projet.



### PME RÉUNIONNAISES

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS, Y COMPRIS À L'INTERNATIONAL

# #FAIRE RÉUNION

44,8 M€ > FONDS FEDER

Deux instruments financiers à déployer destinés aux entreprises réunionnaises

INSTRUMENT DE PRÊT

INSTRUMENT DE CO-INVESTISSEMENT

PRÊTS BANCAIRES  
POUR LES TPE-PME

APPORT EN CAPITAL AUX ENTREPRISES  
QUI SOUHAITENT INNOVER OU SE DÉVELOPPER

GÉRÉ PAR LES BANQUES

GÉRÉ PAR LES SOCIÉTÉS DE GESTION  
DU CAPITAL RISQUE

INTERMÉDIAIRES  
FINANCIERS



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER

# #FAIRE RÉUNION

Le Fonds FAIRE vise à dynamiser le tissu entrepreneurial réunionnais, à renforcer l'écosystème financier et à contribuer à la résilience économique de l'île.



## DES RETOMBÉES IMPORTANTES POUR L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

À TRAVERS CES DEUX OUTILS, LE FONDS PERMETTRA  
D'INJECTER DANS L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE 44,8 M€  
& GRÂCE AU CO-FINANCEMENT PRIVÉ OBLIGATOIRE,  
CE SERONT 74,67 M€ QUI VONT BÉNÉFICIER AUX  
ENTREPRISES.



## Des leviers pour financer des solutions d'adaptation aux changements climatiques

Pour chacun des instruments financiers, le portefeuille d'investissements à terme vise à ce qu'au moins 30 % du financement soient consacrés à la transition écologique et/ou environnementale, et/ou au verdissement de l'économie.



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER

# LA SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Suite à la signature des accords de financement le 2 novembre 2023 entre la Région Réunion et la BEI, deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) ont été engagés. Ces AMI avaient pour objectif de sélectionner les intermédiaires financiers en charge de la gestion des deux instruments financiers.

## **INSTRUMENT DE PRÊT : 3 BANQUES RETENUES POUR UN LANCEMENT OPÉRATIONNEL DÈS JANVIER 2025**

3 banques ont été retenues à l'issue de cette sélection pour gérer et mettre en œuvre auprès des entreprises réunionnaises l'instrument de prêt :



**La Banque Française Commerciale Océan Indien (Groupe Société Générale)**



**La Caisse d'Épargne Provence Alpes Cotes d'Azur (CEPAC – Groupe BPCE) ;**



**La Banque Régionale d'Escompte et de Dépôts (BRED – Groupe BPCE).**

**Ce 3 décembre 2024, la signature de la convention entre les 3 banques retenues et le Fonds Européen d'investissement, marque le lancement opérationnel de F.A.I.R.E. À partir de janvier 2025, c'est donc un réseau bancaire de 74 agences au total auprès desquelles les TPE/PME pourront accéder au dispositif de prêt, en y déposant leurs dossiers de financement.**

*Le second instrument de co-investissement est en cours d'études.*

# #FAIRE RÉUNION



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER

# LA GOUVERNANCE DU FONDS & SON DÉPLOIEMENT

## La gouvernance du Fonds

La gouvernance du Fonds est exercée par un comité de pilotage, composé de :

- ▶ D'élus de la Région Réunion
- ▶ De représentants de la BEI

Le comité de pilotage est présent durant toute la durée du processus.

## Son rôle

Contrôler et surveiller la mise en œuvre de la Stratégie d'investissement et du Plan d'affaires, en plus d'assurer un reporting annuel à la Commission européenne.

## Période d'éligibilité

La période d'éligibilité du Fonds est établie jusqu'au 31 décembre 2029.

## LES GRANDES ÉTAPES

**2 NOVEMBRE 2023**

Signature de l'accord



**NOVEMBRE 2023 > JANVIER 2024**

**3 mois de délais de publication des AMI** pour la sélection des intermédiaires financiers en charge de la gestion des deux instruments financiers



**DÉBUT 2024**

**Premières évaluations des dossiers**

**FÉVRIER > MARS 2024**

**Audition des intermédiaires financiers** qui ont candidaté



**AVRIL > MAI 2024**

**Audit de vérification** du FEI des intermédiaires financiers sur le terrain



**FIN MAI 2024**

**Audition des intermédiaires financiers** qui ont candidaté



**DÉCEMBRE 2024**

**Annonce de la décision** du comité de sélection  
**Signature des accords** avec les intermédiaires financiers et déploiement opérationnel de l'instrument de prêt



**JANVIER 2025**

**mise en service opérationnelle** du dispositif par les opérateurs bancaires



**>> 2029**

**Date de fin de programmation** et de consommation des fonds

L'ensemble du suivi de la procédure sera accessible sur le site web du FEI : [www.eif.org](http://www.eif.org)



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER



Financé par  
l'Union européenne



**RÉGION RÉUNION**

# FAIRE

FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL  
POUR LES ENTREPRISES

CONTACT  
OPÉRATEUR FINANCIER :

- BFCOI
- BRED
- CEPAC



INFORM A OU !

**#faireensemble #fairevosprojets #faireavecvous #faireunion**



Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE+ Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le fonds FEDER